

DEC130744DR10

Décision portant nomination de Madame Marie-Pierre Laran-Chich aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122894DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives et nommant Madame Marie-France Bader en qualité de directrice ;

Considérant que Madame Marie-Pierre Laran-Chich a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la délégation Ile de France Est du CNRS (DR3) du 02 au 04 octobre et du 06 au 08 Novembre 2007,

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame Marie-Pierre Laran-Chich, assistante ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Madame Marie-Pierre Laran-Chich exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Marie-Pierre Laran-Chich est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 28 février 2013

La directrice de l'unité
Marie-France Bader

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Marie-France Bader